

Qui sont les étudiants et d'où viennent-ils ?

Une étude de l'Insee dresse le profil des étudiants présents en Mayenne. D'où viennent-ils, quelles filières choisissent-ils, où résident-ils ? On vous dit tout.

Repères

Ils viennent de Nantes et de Rennes

Melvyn Merrien vient de fêter ses 18 ans. Le jeune homme, originaire de Tréveneuc, près de Saint-Quay-Portrieux, a quitté les Côtes-d'Armor à la rentrée pour intégrer l'Estaca Laval, l'école d'ingénieur spécialisée dans les transports. « C'était mon premier choix sur Parcoursup, j'ai toujours voulu travailler dans les transports. Comme beaucoup, mon rêve serait d'aller vers le sport auto, sinon dans la R & D (recherche et développement). »

Comme lui, ils sont plus de 600 jeunes originaires d'un autre département, à venir chaque année étudier en Mayenne, indique une étude de l'Insee publiée jeudi 31 octobre 2024. « À l'Estaca, beaucoup viennent de la région nantaise ou de Bretagne, poursuit le jeune homme. Il y en a aussi de Toulouse, Marseille... »

Sept bacheliers mayennais sur 10 s'en vont

Mais, si le département attire, il voit aussi ses jeunes partir : sept bacheliers sur dix quittent la Mayenne pour suivre leurs études ailleurs. Les deux tiers partent à Angers, Rennes et Le Mans (1 020 sur 1 520). Nantes n'en accueille que 70, précisent les chiffres 2022 du Rectorat.

« L'absence dans le département de plusieurs filières universitaires de formation, comme les filières scientifiques, littéraires, artistiques, sciences et techniques des activités sportives ou encore les classes préparatoires aux grandes écoles, explique en partie ces départs », soulignent Cyril Hervy et Ophélie Kaiser, les auteurs de cette analyse réalisée en partenariat avec le conseil départemental.

Les écoles d'ingénieurs

Un enseignement supérieur plus technique et professionnalisant

Après le bac, 7 jeunes sur 10 quittent la Mayenne

2 080 bacheliers de Mayenne



Source : Insee.

et les BTS « surreprésentés »

« Les écoles d'ingénieurs (principalement l'Estaca et l'Esiea, spécialisée dans l'informatique) sont surreprésentées dans l'offre de formation de l'agglomération de Laval », pointent les analystes. Elles représentent 29 % des effectifs d'étudiants, soit 20 points de plus que dans le « référentiel de comparaison », comprennent sept agglomérations au profil démographique proche de celui de Laval.

L'université (fac de droit, IUT, Université catholique de l'Ouest...), avec 32 % des étudiants, pèse « deux fois moins lourd » que dans des villes comme Vannes, Troyes, Avignon, Pau, Albi, Valence ou Arras.

Les BTS des lycées accueillent 24 % des étudiants. C'est bien plus que dans les autres villes compara-

Le BTS, première filière de ceux qui restent et des arrivants

57 % des étudiants restant en Mayenne sont en BTS
30 % des étudiants arrivant en Mayenne

Répartition des étudiants inscrits à Laval



bles (15 %).

Enfin, les écoles paramédicales accueillent 10 % des étudiants. Soit deux fois plus qu'ailleurs.

On note également que la formation en apprentissage est choisie par 23 % des titulaires du bac en Mayenne, contre 14 % pour les villes de référence.

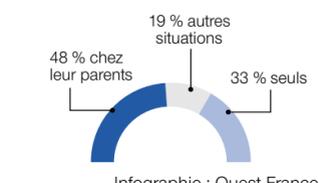
La voiture, un incontournable

L'analyse de l'Insee se penche également sur d'autres aspects de la vie étudiante, comme les transports. Melvyn, qui rentre chez lui en train tous les week-ends et se déplace dans Laval uniquement à pied ou en bus, fait un peu figure d'exception.

En Mayenne, la majorité des étudiants prennent la voiture : 55 % de ceux qui vivent seuls en ont une. Et



Mode de cohabitation des étudiants de Laval



Infographie : Ouest-France.

cela grimpe à 82 % lorsqu'ils ont une activité professionnelle. « La part des étudiants (ayant un emploi) utilisant les transports en commun n'est que de 6 %, contre 12 % dans le référentiel », observent Cyril Hervy et Ophélie Kaiser.

Et où habitent-ils ?

La majorité des étudiants résident à Laval ou dans l'agglomération (67 %). Les autres habitent pour la plupart dans le reste du département (17 %) ou en Ile-et-Vilaine (5 %).

À Laval, ils vivent le plus souvent chez leurs parents (48 %), seuls (33 %) en colocation ou en couple (19 %).

Guillaume BOUNIOL.

Aurore Bergé en Mayenne jeudi 7 novembre

L'ancienne ministre chargée de l'Égalité entre femmes et hommes et de la lutte contre les discriminations aura un programme chargé.

Aurore Bergé sera en déplacement en Mayenne, le jeudi 7 novembre. L'ancienne ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, élue députée (groupe Ensemble pour la République) dans la 10^e circonscription des Yvelines, a un programme plutôt chargé. Elle sera accompagnée de la sénatrice mayennaise, Élisabeth Doineau.

Plusieurs rencontres

En début d'après-midi, elles seront à l'Association départementale pour le logement des jeunes. « Quand elle était au gouvernement, elle nous a soutenus pour financer un nouveau dispositif, afin d'aider les jeunes, avec une solution d'hébergement temporaire chez l'habitant, explique Élisabeth Doineau. Ce sera l'occasion de lui dresser un bilan, très positif. Il y avait une réelle attente. »

Les équipes du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) accueilleront ensuite les deux élues pour « présenter les actions du centre en faveur de l'égalité et du soutien aux familles ». « Nous pourrions échanger sur les actions innovantes du tissu associatif mayennais », souligne Élisabeth Doineau, mentionnant l'outil Teste ton couple, qui « vise à promouvoir des relations de couple équilibrées, dans un cadre éducatif et préventif ».

En fin de journée, les deux femmes iront à l'inauguration (1) de la chocolaterie BIM à Sainte-Suzanne-et-



L'ancienne ministre Aurore Bergé sera en Mayenne, jeudi 7 novembre.

(1) PHOTO : THOMAS BREGARDIS / OUEST-FRANCE

Chammes, de Charline Gledel, lauréate du concours 101 femmes de Matignon. L'opération, lancée en hiver dernier, avait pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. « Aurore Bergé avait rencontré les candidates », rappelle Élisabeth Doineau.

Le déplacement de l'ancienne ministre s'inscrit « dans la continuité de son action en faveur de la défense des droits des femmes, de l'accès à la santé, la lutte contre les violences et l'égalité professionnelle », fait savoir son entourage.

Alix DEMAISON-PLAÇAIS.

(1) L'inauguration est sur invitation.

Il avait agressé sexuellement ses voisins

Cet habitant de Saint-Pierre-des-Nids, déjà condamné à 15 ans de réclusion pour des viols, a écopé d'une nouvelle peine de cinq ans.

Justice

L'affaire a été jugée à huis clos à la demande des parties civiles, hier, au tribunal de Laval, pour entrer dans les détails de ce dossier vieux de plus de six ans, les faits remontant à l'été 2018.

Dans le box des prévenus, un jeune homme de 25 ans qui a été extrait du centre de détention de Nantes, où il purge une peine de 15 ans de réclusion criminelle prononcée en 2022 en appel par la cour d'assises de la Sarthe. Ce, pour des viols sur mineurs commis dans le même contexte que les faits reprochés ce jour. Un an plus tôt, la cour d'assises de la Mayenne l'avait condamné à 17 ans de réclusion en première instance. Le tribunal pour enfants l'a aussi condamné à 18 mois ferme. Il a également sévi lorsqu'il était mineur.

Les faits se sont déroulés à Saint-Pierre-des-Nids, au nord de la Mayenne à la limite de l'Orne. Ce garçon était un voisin que chacun pensait tranquille. Il a en fait agi en prédateur en faisant plusieurs victimes, principalement des enfants de moins de 15 ans.

Pédopornographie en ligne

Hier, ce sont ses agissements sur trois jeunes de son quartier qui étaient étudiés. Il les a agressés, leur a montré des vidéos pornos, en somme de la corruption de mineurs, et était en lien avec un service en ligne mettant à disposition de la pédopornographie. Le tribunal le condamne à cinq ans supplémentaires. Il devra payer au total un peu plus de 16 000 € aux différentes parties civiles.

Nicolas GOINARD.

Elle avait volé l'argent d'une dame de 95 ans

Une femme avait utilisé la carte bancaire de la nonagénaire chez qui elle était employée. Elle est condamnée à six mois avec sursis.

Justice

Son comportement agace la présidente du tribunal. Elle la coupe, ne la laisse pas terminer ses questions. À la barre, cette quinquagénaire comparait, hier, pour escroquerie et abus de confiance.

Il lui est reproché d'avoir, entre juillet et novembre 2023 à Grez-en-Bouère et Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), utilisé la carte bleue de la dame de 95 ans chez qui elle était employée comme assistante de vie.

Pour ces 14 retraits avec un montant global de 1 590 € et six paiements de courses pour un montant de 225 €, elle est condamnée à six mois assortis d'un sursis probatoire.

C'est un retrait suspect de 250 € qui alerte la fille de la nonagénaire. Les

soupçons se portent sur une des deux assistantes de vie qui aurait confié à cette dame avoir des « difficultés financières ». Une plainte est déposée.

Vue sur des images de vidéosurveillance d'un distributeur

Le planning des assistantes est épluché, les images d'une caméra de vidéosurveillance d'un distributeur automatique de billets confirment les doutes.

La prévenue se défend de toute escroquerie. « Tous les achats que j'ai faits étaient en lien avec cette dame, elle demandait à avoir du liquide, elle était très demandeuse », dit-elle pour sa défense. Mais elle n'a pas convaincu.

N. G.

La Mayenne en bref

La préfecture interdit les rave party ce week-end

À l'approche du long week-end de la Toussaint, la préfecture a publié un arrêté, hier. « Afin de prévenir les troubles à l'ordre public, la tenue et la participation à tout rassemblement festif à caractère musical non déclaré et le transport et l'installation de matériel type « sound system » sont interdits en Mayenne, jusqu'au lundi 4 novembre à 12 h », indique la préfète de la Mayenne sur X (ex-Twitter).

Dans cet arrêté, la préfecture rappelle que l'organisation d'un tel rassemblement est passible de sanctions. L'organisateur peut être puni d'une amende allant jusqu'à 1 500 €. Le contrevenant s'expose également à la saisie du matériel sonore utilisé pour une durée maximale de six mois en vue de sa confiscation par le tribunal judiciaire.

La dernière fois qu'une free party s'est tenue en Mayenne, c'était du 11



La dernière rave party en Mayenne a rassemblé plus de 1 000 teufeurs à Château-Gontier-sur-Mayenne, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 octobre.

(1) PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

au 13 octobre, dans une zone industrielle à Château-Gontier-sur-Mayenne. L'événement avait rassemblé plus de 1 000 teufeurs.

Des sacs banane faits avec les bâches du V and B Fest'

Des sacs banane aux couleurs du V and B Fest'. C'est ce que propose le Studio Apollon, à Laval, en mettant en vente ces pièces uniques, fabriquées à partir de bâches du festival de Château-Gontier. Mais dépêchez-vous ! La vente se termine lundi 4 novembre.

« J'avais contacté le V and B Fest' il y a deux ans maintenant pour créer un projet ensemble autour de la revalorisation », explique Pauline Côme, cofondatrice d'Apollon. Et l'an dernier, le festival nous a donné carte blanche. » Après avoir travaillé autour de plusieurs prototypes, le studio et le festival se mettent d'accord sur la confection de sacs banane, à partir des bâches de l'édition précédente. Nos confrères de France Bleu Mayenne précisent que le Studio Apollon a récupéré 600 m² de bâches. Le studio lavallois fabrique 2 000 pièces uniques, pour beau-



Les sacs bananes sont en vente jusqu'au 4 novembre. (1) PHOTO : STUDIO APOLLON

coup vendues du 23 au 25 août, lors de la dernière édition du festival. « On s'est dit que c'était pas mal de proposer une vente maintenant. Ça peut donner des idées de cadeaux à l'approche de Noël », indique Pauline Côme.

En vente directement sur le site internet : www.apollon.partners

Les offices de la Toussaint en Mayenne

Vendredi 1^{er} novembre

Ambrières-les-Vallées à 10 h 30 ; Andouillé à 10 h 30 ; Argentré à 10 h 30 ; Aron à 10 h 30 ; Bais à 10 h 30 ; Bazougers à 10 h 30 ; Château-Gontier-sur-Mayenne, église Saint-Martin de Bazouges à 9 h ; Changé à 10 h 30 ; Congrier à 10 h 30 ; Craon à 10 h 30 ; Ernée à 10 h 30 ; Évron, Basilique Notre-

Dame-de-l'Épine à 10 h 30 ; Gorrion à 10 h 30 ; La Roë à 10 h 30 ; Lassay-les-Châteaux à 10 h 30 ; Laval, église Saint-Vénérand à 10 h 30, basilique Notre-Dame d'Avesnières à 9 h 30, église Saint-Sulpice à 9 h 30 ; Mayenne, basilique Notre-Dame des miracles à 10 h 30 ; Saint-Aignan-sur-Roë à 9 h.



Pour le Vendée Globe, équipez-vous comme un skipper de la #Team Musto !

Avec Musto, gagnez vos équipements hautes performances ou des bons d'achat de 50€ ou 100€ !



Pour participer, flachez le QR code ou rendez-vous sur : <https://o-f.fr/Grand-jeu-Musto-Vendée-Globe>

